L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 8 AVRIL 1884. 57me Année.

Dufour, Donnet et Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI 8 AVRIL 1884.

VENTES DE CE JOUR

Par H. Stern & Co., No 35 rue de Chartres. bottes, souliers et brodequins.

La division des propriétés en Louisiane.

Parmi les causes, très nombreuses, malheureusement, qui ont puissamment contribué à entraver les progrès de la Louisiane, il faut mettre, au premier rang, l'amour-propre de grands planteurs qui, possesseurs, de longue date, de vastes étendues de terrains, jadis en pleine culture, aujourd'hui retombés en friche, ont résisté, jusqu'ici, à la nécessité que leur imposaient les nouvelles conditions économiques de la société, d'en aliéner une partie, d'y opérer une division salutaire, de s'entourer d'une quantité de nouveaux venus, de petits fermiers, dont l'intelligence et l'énergie devaient donner une énorme plus-value à leurs terres, les débarrasser du lourd fardeau de la grande propriété, que leurs épaules ne peuvent plus porter, et leur assurer une opulence moins éclatante, peut-être, que celle d'autrefois, mais beaucoup plus solide et moins onéreuse.

Ce sentiment, nous l'avons toujours excusé, tout en le regrettant, respecté, tout en le combattant. Qui sait si, à la place de ces anciens propriétaires, envoés, il y a trente ans, nous n'eussions pas montré cent fois plus d'aveuglement et d'opiniâtreté. Il y a, dans les société humaines, des conversions, des métamorphoses qui ne s'improvisant pas ; elles sont l'œuvre du temps, le résultat de la transformation, plus lente qu'on ne le pense, des idées et des mœurs.

La grande propriété territoriale — et c'est la son honneur—est tenace, parce qu'elle est le fruit de longues années, quelquefois de siècles, de travaux incessants, et non le résultat ou d'un habile coup de main, comme il arrive parfois à la richesse industrielle, ou d'un heureux coup de dé, comme c'est trop souvent le fait de la spéculation. On ne se doute pas des luttes terribles, désespérées auxquelles se livre le paysan européen avant de lâcher le morceau de terre qu'il a arrosé de ses sueurs de toute la vie ; quelquefois il en meurt.

Tout en travaillant à faire disparaître certaines idées, ne leur adressons pas de reproches, au moment où nous les voyons s'en aller, sous la pression des circonstances.

Oui, le mouvement est imprimé à la division de la grande propriété, et il sera d'autant plus constant et ferme, qu'il a mis plus de temps à se manifester. De plusieurs régions de l'Etat, il nous arrive, à ce sujet, d'excellentes nouvelles ; on offre des terres aux immigrants, soit en location, soit en toute propriété, pour y établir de petites fermes; et on le fait, généralement, à des conditions fort libérales.

Par exemple, M. D. Caffery, possesseur de l'habitation sucrière de Camperdown, sur la Teche, à 9 milles audessus de Franklin, vient de prendre une très louable initiative. Il a un voisin, M. Loverich, possesseur de l'habitation Oak Lawn, qui a absolument les mêmes idées que lui, et tous les deux s'entendent merveilleusement, pour amener d'heureuses réformes et tripler, quadruplier, décupler, peut-être, la population travailleuse, autour d'eux.

Le premier a, sur sa propriété, quinze maisons destinées à loger autant de familles de fermiers ; il y en a déjà treize qui y sont installées confortablement Ce sont tous des Irlandais, des Danois, des Américains, hommes intelligents, énergiques travailleurs ; qui font d'excellentes affaires, et ont produit, l'an dernier, 330,000 livres de bon sucre.

Sur les terres du second, s'élèvent neuf jolis "cottages", habités par autant de familles des mêmes races. Trois autres maisons sont déjà en construction ; M. Caffery compte, en tout, chez lui, 17 familles ; ajoutez-y les 12 de M. Loverich, cela fait un total de 29 familles, comptant environ 100 âmes. Ces excellentes gens sont voisins, en rapports mutuels de tous les jours, et ils forment une sorte de petit village qui grandira bientôt. Pour eux, les deux propriétaires vont, à frais communs, ériger une école. Chaque lot contient 100 arpents, fort bien cultivés, et les pères de famille sont fort anxieux de pouvoir passer de la condition de tenanciers à celle de fermiers propriétaires. Le but est facile à atteindre, car un cultivateur, en ce pays, s'il est laborieux, à la fois, et économe, est en état de mettre de côté $500 par an. On a vu qui se faisaient une réserve annuelle de $1000. Quelle ambition ne serait pas satisfaite d'un pareil gain ? Qui sait s'il n'y a pas, à cette heure, chez MM. Leverich et Caffery, le noyau d'un gros et riche bourg, composé presque tout entier de petits propriétaires fort à leur aise ?

Le système adopté par M. Leverich est bien simple ; il ne fait d'affaires qu'avec les immigrants dont il est sûr ; il leur vend l'attelage et les outils dont ils ont besoin, au comptant, ou à crédit, à des conditions libérales. A la fin de la moisson, il donne $500 au fermier. Bien entendu que, dans chaque lot, il y a pâturage, jardin, étables, et de quoi entretenir une basse-cour.

M. Caffery vend une ferme qui lui coûte, en tout, $3500, au tiers comptant ; le reste payable en cinq ans ; et les nouveaux occupants acquittent leur dette avec une régularité remarquable.

Ne nourrissant aucun préjugé à l'égard des personnes de couleur, qu'ils traitent fort bien, comme travailleurs, ces messieurs ne veulent, pourtant, leur céder aucune propriété.

"Le travail libre des noirs est encore à l'état d'essai, disent-ils, sur les habitations sucrières. C'est une affaire manquée." Nous devons ajouter qu'une grande partie des planteurs sont exactement de leur avis. Les blancs seuls, à leur avis, sont assez ambitieux, assez intelligents pour travailler, au point de vue de l'avenir, et assurer à leur famille le bien-être et la jouissance de la propriété. La division des terres et leur exploitation par des blancs venus du Nord ou de l'Europe : là est, pour eux, le salut de la Louisiane. Avant un quart de siècle, un pareil système, ajoutent-ils, la transformera complètement, et en fera l'un des Etats les plus riches de l'Union.

La Louisiane est enfoncée d'Etats qui l'ont distancée. Est-ce donc qu'ils avaient plus d'intelligence, plus d'énergie, plus d'esprit d'initiative qu'elle ? Non. Mais ils n'avaient pas, comme elle, des précédents qui les engageaient, des traditions qui les retenaient.

Après tout eût-il été préférable de ce premier d'avantage, d'aller beaucoup plus vite en besogne, et d'accepter, au hasard, tout ce qui se présentait, bon ou mauvais, utile ou nuisible ? Il est permis d'en douter. Marchons, s'il le faut, un peu moins rapidement, mais marchons plus sûrement.

Dix bonnes et laborieuses familles en font plus, que quatre à cinq cents émigrants, pris sans discernement, et dont une bonne partie, sans ressources pécuniaires et sans métier, errant, à l'aventure, de la ville à la campagne et de la campagne à la ville, consommant peu peut-être, mais ne produisant absolument rien, et occasionnant, partout où ils passent, plus d'embarras qu'ils ne procurent de profit.

Ce que nous faisons en ce moment est donc bien fait, et le petit retard qu'a éprouvé notre marche en avant, nous permet de profiter de l'expérience des autres.

Ajoutons qu'à la renaissance, au moyen des petits fermages, nous allons ajouter le relèvement par la réurrection de l'élevage.

Les paroisses des Attakapas, celles de Calcasieu, de St-Landry, sont merveilleusement propres à cette industrie.

Des autorités en pareille matière, nous affirment que le sol y est préférable à celui du Texas, et, surtout, qu'il n'est nullement exposé aux sécheresses, qui se renouvellent trop souvent dans l'Etat voisin. De nombreux cours d'eau sillonnent ces paroisses.

Une grande compagnie américaine est déjà installée dans la paroisse Cameron ; une petite colonie de propriétaires français s'établit sur les confins de Calcasieu et de St-Landry, pour s'y livrer en grand à l'élève des animaux.

C'est là la seconde grande entreprise qui doit nous sauver, et elle y contribuera, croyons-nous, aussi puissamment et rapidement que l'industrie sucrière.

Une dépêche datée de Franklin, paroisse Ste-Marie, 6 avril, nous apprend que par suite de la pluie du 5, la Teche a monté, ce jour-là, de 10 pouces, qu'il est à 20 pouces au-dessous de la marque de 1874.—Plusieurs habitations de la rive Est sont inondées et une grande partie de la canne à sucre est détruite.—On pousse les animaux sur les terres hautes.—Les planteurs sont découragés.

—La bourrasque du 5 a fait céder des levées et, à moins que l'eau ne se retire bientôt, presque toutes les terres de la rive Est, sur le Grand Lac, seront abandonnées.—Les marécages du Grand Lac sont pleins, et l'on profite de la circonstance pour en faire sortir le bois destinée aux sucreries.—La cour de district, qui devait s'ouvrir le 7, ne pourra pas siéger, chacun étant trop occupé chez soi pour assister aux séances.

—Le 6 avril, l'eau, à Morgan City, a sept heures du matin, était à cinq pieds au-dessus de la marque des basses eaux —Ce qui indique une hausse de six pouces depuis le dernier rapport.—Les levées de plusieurs habitations de la rive Est du Teche avaient cédé à la pression et six planteurs avaient perdu toutes leurs récoltes.—L'eau, à Morgan City, avait atteint la troisième rue à partir de la façade ; si cela monte de huit pouces de plus l'eau du fond passera par dessus le pont et inondera toute la ville.—Le courant du l'Atchafalaya devenait plus fort et charriait une grande quantité de bois.

Nous publierons, demain, la suite de nos nouvelles de la Louisiane.

Nos remerciements à l'hon. B. F. Jonas pour les documents publics qu'il nous adresse de Washington.

La première vente—A mercredi, 9 avril, la grande mise en vente de chapeaux de tous genres, à l'Etoile Rouge.

500 douzaines sont en vente en même temps que les chapeaux.

Haute autorité.

Le Dr. W. E. Scott, président du Collège de Médecine à Montréal, écrit : "J'ai reconnaissance à donner à la **Liqueur Beef Tonic** comme la meilleure préparation que je connaisse pour la **dyspepsie**, l'indigestion, la dysepsie, la fièvre, la fièvre et le manque d'appétit. En ma pratique j'en ai fait usage

LA SOCIÉTÉ CHORALE ESPAGNOLE.—Cette charmante association artistique dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, a célébré dimanche son premier anniversaire et d'une façon aussi intéressante que substantielle. En effet, vers le soir, elle se réunissait au local de l'Etoile Polaire où en était dressé un élégant banquet, auquel ont participé et les membres de la société et un grand nombre d'invités, parmi lesquels les représentants des divers journaux de la Nouvelle-Orléans.

La table était somptueusement servie et autour d'elle on ne voyait que des visages connus, des hommes heureux de recevoir leurs hôtes. Le président, M. Alabau, et les officiers de la société ont fait au mieux les honneurs de la fête, qui a été d'un entrain extrême. C'était là, on le sentait, un véritable rendez-vous d'amis ; c'est avec joie qu'on a constaté le développement considérable pris par ce Club Musical en une seule année.

Cette Société chorale contribuera pour sa bonne part à propager ici l'amour de l'art, et à multiplier des éléments qui, se développant graduellement, nous vaudront bientôt l'existence de ces cercles orphéoniques qui nous ont trop longtemps fait besoin.

Nous avons nommé le président de la Société Chorale Espagnole ; ajoutons qu'elle a pour vice-président, M. Angel Tolibar ; pour trésorier, M. Antonio Pueto, et pour secrétaire, M. Jose Menendez.

Notons que les toasts ont été croisés de chaute très goûtés, enfantaisie pleinement d'esprit ; et que l'un des membres de l'orchestre de La Estudiantina, M. Ramiro Martinez, qui s'est définitivement fixé à la Nouvelle-Orléans, a exécuté quelques morceaux de guitare qui ont soulevé le plus vif enthousiasme. Il a partagé le succès avec ceux qui ont chanté le chant patriotique *El Moro*.

Nous nous unissons à nos confrères pour féliciter cette société naissante d'un aussi rapide progrès et la remercier des amabilités dont elle a été prodigue à l'égard des membres de la Presse.

Pour purifier les vêtements et la toile, désinfecter les avec le "**Glenn's Sulphur Soap.**"

Les "**Pike's Toothache Drops**" guérissent les maux de dents en une minute

ACADEMIE DE MUSIQUE—*The Sea of Ice* attire tous les soirs à l'Académie de Musique la foule curieuse des pièces à trucs, à spectacle, et avide des émotions violentes. Le public prend plaisir à ces cinq actes du vieux mélodrame, et, en dépit de la Mer de Glace il demeure très chaud. Tout le long de la pièce il fait une fort généreuse dépense d'applaudissements. Cela ne coûte rien, d'ailleurs, et ils ont tant de prix pour qui les reçoit.

La pièce sera jouée tous les soirs de cette semaine, ainsi que demain et samedi en matinée. Elle a été montée soigneusement ; allez donc la voir ; elle vous remettra en présence d'une ancienne connaissance *Les Pirates de la Savane*, et nous ne nous trompons pas.

Horsford's Acid Phosphate.

Remède sans pareil pour la gravelle.

Le Dr T. H. Newland, Jr., de St-Louis, Mo., dit : "J'ai employé le phosphate dans les affections des voies urinaires, telles que la gravelle, et surtout le spermatorrhée, avec d'excellents résultats. Je crois que c'est un remède précieux contre ces maladies."

Voici une manière de rendre tendre, la chair des vieilles volailles ; en suivant cette méthode, vous ferez facilement d'un vieux coq un chapon tendre et délicat.

Mettez la volaille baigner dans l'eau froide pendant vingt-quatre heures, avec quelques poignées de cendre ; lavez, plumez, videz, et attendez encore vingt-quatre heures ; lisez-la, faites bouillir un quart d'heure dans le pot-au-feu. Ecorchez votre volaille, piquez-la et l'embrochez ; quand elle est cuite à moitié, arrosez-la avec du beurre très chaud.

Voilà une manière de rendre tendre, la chair des vieilles volailles ; en suivant cette méthode, vous ferez facilement d'un vieux coq un chapon tendre et délicat.

Mettez la volaille baigner dans l'eau froide pendant vingt-quatre heures, avec quelques poignées de cendre ; lavez, plumez, videz, et attendez encore vingt-quatre heures ; lisez-la, faites bouillir un quart d'heure dans le pot-au-feu. Ecorchez votre volaille, piquez-la et l'embrochez ; quand elle est cuite à moitié, arrosez-la avec du beurre très chaud.

LOUISIANE.

Le *Pionnier de l'Assomption*, du 5 avril :

L'eau monte avec une rapidité effrayante dans l'intérieur, sur la rive droite du Bayou Lafourche. Les habitants de cette région ont à peine le temps de sauver leurs mobiliers et leurs basses cours.

Huit crevasses déversent leurs eaux sur l'Atchafalaya et les lacs qui débordent de tous côtés. Le spectacle est navrant et la position des inondés est telle qu'il est plus que temps de s'occuper de les secourir. Nous espérons que le jury de police a déjà pris des mesures à ce sujet. Il est plus que temps, plus que temps !

—Faut-il sacrifier la Louisiane aux jetées du capitaine Eads—ou les jetées du capitaine Eads à la Louisiane ?

La réponse, on nous semble, n'est pas douteuse.

Que si les jetées vous semblent utiles, si vous voulez leur donner la profondeur d'eau voulue, est-il absolument nécessaire que vous endigniez et emprisonniez le Mississippi jusqu'à Cairo ?

Pourquoi n'accepterie-vous point le système des issues latérales, naturelles, régularisées ou réglées, par lesquelles le fleuve diminue son volume, sa pression et sa formidable élévation ?

Ces issues latérales et naturelles sont le salut.

On peut les déterminer aisément.

Ne les connaît-on pas ?

Et quand elles existaient, la Louisiane avait-elle des inondations annuelles ? Le fleuve brisait-il ses remparts de tous côtés ? Comptait-on, comme aujourd'hui, douze ou quinze crevasses indomptables ? Dépensait-on inutilement des centaines de mille piastres ? Et fallait-il, dans ces temps calmes et d'impôts modérés, s'adresser à l'Etat et s'adresser au Congrès ? Les propriétaires eux-mêmes, sans l'aide de l'Etat ou du gouvernement fédéral, faisaient, entretenaient et réparaient leurs propres levées. Les crevasses étaient rares. On les fermait sans peine. Quant à la largeur du fleuve, vous le savez, elle était moindre.

Oui, l'on connaît ces issues naturelles, ces bayous de dégagement ou des déversoirs de protection.

Que ou six suffisaient, parmi lesquels on comptera-it l'Atchafalaya, le Plaquemine, le Lafourche, le Manchac et le Bonnet-Carré.

En vérité, il nous semble que l'indignement ou l'emprisonnement rigoureux du Mississippi entre deux grands môles parallèles, sans issues latérales, est condamné.

Vos môles et vos levées n'opposeront jamais la résistance voulue. Le fleuve les emportera. Vous ne travaillerez point dans la sécurité nécessaire. Vous dépenserez des millions inutilement, ou plutôt pour être périodiquement noyés.

Est-ce que l'expérience n'est pas là ?

Le fleuve, comme un simple individu, perd il ses forces en vieillissant ?

N'est-ce pas le contraire qui est vrai et démontré ?

Non, il ne s'agit point de construire des levées formidables, qui ne seront jamais assez hautes, qui tomberont, qu'il faudra changer, et dont le gouvernement fédéral ou national lui-même ne voudra accepter ni le coût ni la responsabilité Le peut-il bien ?

Il s'agit plutôt de supprimer les levées.

Car la création de cinq ou six voies de dégagement dans la Louisiane produirait un tel abaissement dans le niveau des eaux que les levées deviendraient inutiles

En attendant, la désolation est chez nous, et la moitié de la Louisiane agricole est sous l'eau.

C'est trop triste vraiment.

Le *Meschacébé*, paroisse St-Jean-Baptiste, du 5 avril :

Le fleuve continue à baisser lentement, très lentement. Il est maintenant plus haut d'à peu près un pied du plus haut niveau qu'il a atteint cette année, et cette baisse, tant faible qu'elle soit, nous assure bien des inquiétudes.

Nous n'avons, heureusement, pas de nouvelles crevasses à enregistrer.—La crevasse de Gurdry, à St-Jacques, a été fermée dimanche dernier par les planteurs du voisinage. St-Jean-Baptiste, mon... par les eaux de cette crevasse, a contribué par souscriptions individuelles et par adjudication de son jury de police, aux frais de fermeture de cette crevasse. —La crevasse de Davis, à St Charles, coûte toujours et l'on estime que l'embouchure n'a pas moins de sept cents pieds de largeur. Il est toujours question de la clore, mais il paraît douteux que l'on y réussisse.

L'eau des différentes crevasses de la rive droite envahit déjà plusieurs plantations de St-Jean-Baptiste.

—Souscriptions individuelles de la paroisse St-Jean-Baptiste au profit du jury de police de la paroisse St-Jacques pour l'aider à boucher la crevasse Guidry : Dr O. Huard, $10; Frank P. Lions, $10; John Wahre, shérif, $15 ; Henry Demas, $15 ; M. A. Bonnel, $50 ; Zénon Millet, $10 ; Jules Joseph, $2 ; J. V. Chenet, $5 ; Lieven DePoorter, $5 ; Antonin Malaret, $5 ; Hiex. Stewart, $2 ; Ernest Sentille, $1 ; Térence Voisin, $1 ; Sylvère Berthelot, $2 ; Edmond Léger, $2 ; Ernest Perret, $1 ; Mme Max Bonnel, $5 ; Barthélemy Haydel, $5 ; Mme S. D. Barré, $2 ; Clase Dinvant, $5 ; John G. Moll, $10 ; Octave Hymel, $50 ; Octave Rousseel, $2 50 ; J. B. Caire & Co., $5 ; Onésiphore Schexnaydre, $10 ; Optima Rodrigue, $5 ; Faustin Rodrigue, $1 ; L. D. Martin, $50 ; Cash, 50 cents ; Thomas Bellow, $5 ; Théodule Schexnaydre, $2 ; L. A. Bonnel & frères, $10 ; total, $303 00.

L'Observateur, St-Martinville du 5 avril :

—Décédé, dans notre ville, le 29 mars, à l'âge de 52 ans, F. T. Benvenu. M. Bienvenu était un imprimeur. Il a été propriétaire et éditeur de plusieurs journaux publiés dans cette paroisse. C'était un homme ferme dans ses convictions, un bon ami, un père modèle, un mari dévoué. Il était respecté de tous ceux qui le connaissaient. A sa famille éprouvée nous offrons nos plus sincères sympathies.

Décédé, à St-Martinville, samedi, 29 mars, Patrick H. Mouton, âgé de 15 mois, enfant de James E. Mouton et d'Hélotse Durand.

La *Sentinelle de Thibodaux*, du 5 avril :

Depuis deux semaines, le temps est superbe. Les champs qui ne sont pas couverts par l'eau verdissent à vue d'œil, les lilas sont en fleur et les arbres couverts de feuilles. Les travaux agricoles se poursuivent avec ardeur, et les jardiniers qui avaient en la mauvaise chance de voir leurs premières semences détruites, voient avec plaisir leurs secondes pousser avec vigueur.

—Le bayou continue à baisser, et quoique la baisse se fasse lentement, la pression sur les levées se trouve sensiblement diminuée.

—Depuis quelques jours, on parle de reprendre les travaux pour boucher la crevasse Jamison, qui, depuis qu'elle a été abandonnée à elle-même, ne fait que croître en largeur et en profondeur. Un meeting des personnes intéressées a déjà eu lieu, dans l'après-midi de dimanche dernier, et il a été décidé que les travaux commenceraient aussitôt que les matériaux seraient rendus sur place.

—Les brûlée Choupic, Chaobay, Malagay et Baton Pilon sont presque couverte par l'eau de la crevasse Jamison. Les habitants de ces endroits ont été obligés de vendre leurs animaux, bêtes à cornes et autres, ou de les pousser dans des lieux que l'eau ne peut pas atteindre. Les eaux des crevasses Morganza et autres brèches sur la rive droite du fleuve gagnent journellement du terrain sur le derrière des habitations du Bayou Lafourche. Dans la nuit de mercredi à jeudi, l'eau avait monté de quatre pouces dans le brûlé des Guillot. On ne pense pas, cependant, qu'elle atteigne le niveau de 1862.

—On peut, en ce moment, voyager aisément dans toute la paroisse. Les chemins sont très carrossables, et s'il y a quelques mauvais passages provenant de la filtration, on peut facilement les éviter.

—Nous avons la douleur d'annoncer le décès d'un enfant de M. Augustin Lagendre, Denis A. Legendre, décédé le 1er avril à l'âge de deux ans et deux jours, et le décès de Zulma Bouterie, épouse de Léon McEvers, morte le 29 du mois de mars.

10 JOURS DE PLUS.

Les Drs Hartman et Miller ne resteront que 10 jours encore à l'hôtel St. Charles, Nouvelle-Orléans, mais jusqu'au soir du 16 avril.

TEMOIGNAGES.

Non pas d'amis ni de patients subissant traitement, mais de personnes guéries de catarrhes chroniques, d'hémorroïdes, de cancers, de diabètes, de de synovie du genou, d'ulcères chroniques, de bégaiements, de personnes aussi dont les yeux crochus ont été redressés, qui se sont fait extraire des tumeurs.

Le Dr Hartman a opéré avec succès des milliers de personnes dont les yeux étaient crochus. La liste de ces personnes à la Nouvelle-Orléans vous convaincra de ce qui précède, et la conviction est possible chez vous. Il n'est pas de chirurgien à la Nouvelle-Orléans qui puisse en dire autant.

Le fils de M. David F. William, âgé de 17 ans et demeurant 126 rue Deuxième, à la Nouvelle-Orléans, avait les yeux crochus depuis son enfance ; les Drs H. et M. les lui ont redressés.

Mlle Rachel Barnett, rue Magnolia, 180, à la Nouvelle-Orléans, avait les yeux crochus, les Drs M. et M. les lui ont parfaitement opérés.

Mlle Laura Lemie, rue Baronne, 169, à la Nouvelle-Orléans, avait les yeux très crochus ; les Drs. H. et M. les ont rendus parfaits.

M. C. Buck, rue Joséphine, 245, à la Nouvelle Orléans, avait les yeux très défectueux ; au simple toucher, les Drs H. et M. les lui ont parfaitement redressés.

M. Thomas Kiernar, de Natchez, Miss., avait les yeux crochus, les meilleurs oculistes l'avaient traité sans succès. Les Drs H. et M., sans difficulté aucune, l'ont opéré en une minute et ses yeux aujourd'hui sont parfaits.

M. C. Commander, sud Remparts, 190, avait les yeux crochus, ; aujourd'hui ils sont parfaitement droits.

M. Gustave Mittle, rue Baronne, 622, à la Nouvelle-Orléans, avait les yeux divergeants ; les Drs. H. et M. les lui a redressés.

M. Ed. Kane, 554 rue Howard, Nouvelle-Orléans, avait les yeux crochus ; ils sont droits aujourd'hui.

M. J. J. Mueller, coin Fulton et Gravier, Nouvelle-Orléans, avait une paralysie aux yeux et les avaient crochus ; les Drs. H. et M. les ont parfaitement redressés, alors que d'autres oculistes y avaient failli.

Le capt. John Lax, du vapeur Hecter, voyageant entre Liverpool et la Nouvelle-Orléans, avait les yeux crochus. Les meilleurs oculistes d'Europe avaient été impuissants à les lui redresser ; les Drs H. et M. y sont parvenus

M. C. Henneey, 167 rue Clio, Nouvelle-Orléans, avait les yeux crochus ; l's sont droits aujourd'hui.

M. J. Blair, 141 rue Washington, Nouvelle Orléans, avait les yeux crochus ; les Drs H. et M. les ont redressés.

M. T. Maloney, 86 rue St Joseph, Nouvelle Orléans, avait les yeux crochus ; les Drs H. et M. les ont redressés.

M. H. Pollock, 142 rue Toulouse, Nouvelle-Orléans, avait les yeux bien crochus ; aujourd'hui ils sont droits.

Mme A. Pollock, 13 rue Calliope, Nouvelle Orléans, avait les yeux convergeants ; les Drs. H. et M les lui ont redressés.

Mlle M. E. Sommers, de McComb City, avait les yeux crochus ; les Drs. H. et M. les ont parfaitement redressés

Le fils de M. A. Sherwald, 35 rue Quatrième, yeux crochus ; yeux droits.

Mlle J. Hoey, 28 rue Washington, Nouvelle-Orléans, yeux très crochus ; redressés parfaitement par les Drs. H. et M

M J Kiebel, rue Foucher, entre Constance et Magazine, Nouvelle-Orléans, avait les yeux très crochus ; ils sont aujourd'hui parfaitement droits.

Miss M F Sutton, 314 Sud Remparts, yeux crochus ; yeux droits.

Mrs G Wolf, 130 rue Commune, Nlle-Orléans, yeux crochus ; yeux droits.

Miss J Savoie, paroisse Plaquemines, Louisiane. yeux crochus ; maintenant droits.

La fille de C A Greiner, Scranton, Miss., avait les yeux très crochus. Ils ont été redressés par les Drs H & M.

M E Dunn, 135 rue Louisa, Nouvelle-Orléans, yeux très crochus ; maintenant droits.

Miss Sellick, 41 rue Catondelet, Nouvelle-Orléans, yeux très crochus, maintenant bons, sans la plus petite douleur.

M Francois Metz, No 1 rue Constance, Nouvelle-Orléans, yeux très crochus pendant trente ans ; une passe faite par les Drs H & M les a redressés.

La fille de M Joseph Westermeir, 258 rue Commune, Nouvelle-Orléans, avait les yeux très crochus, ils sont maintenant droits.

M. G A Zeigler, 8 et 10 rue Royale, Nouvelle-Orléans, avait les yeux très crochus Les meilleurs oculistes de la Nouvelle-Orléans ont essayé de les opérer, mais sans succès. Les Drs Hartman & Miller les ont redressés avec la plus grande facilité.

M M Schlosser, Frenier Lne, avait les yeux très crochus. Les Drs H & M les ont redressés.

Miss Hayes, Sartenville, Miss, louchait beaucoup ; les Drs H.& M lui ont redressé les yeux.

M. M. Sullivan, coin Jackson et Howard, Nlle-Orléans, avait devant l'oreille un tumeur. Les Drs H. et M. l'ont guérie complètement.

Mlle Rathang, 11 rue Johnson Nlle Orléans, dont les yeux étaient très crochus, les Drs H. et M les ont redressés.

Mlle M. Martin, 387 rue Craps, Nouvelle-Orléans, yeux crochus, maintenant redressés.

Mlle C. Huner, 426 rue Conti, Nouvelle-Orléans, yeux crochus toute sa vie ; maintenant redressés.

M. H. Higginbotham fils, Camden, Arkansas, yeux très crochus ; maintenant redressés.

M. A. Miller, Lafourche, Lne, yeux très crochus ; Drs H. et M lui ont redressés.

M. F. Maheny, 561 rue Dauphine, Nouvelle-Orléans yeux crochus ; maintenant redressés.

Mme M. Rasignon, Caserne, Nouvelle-Orléans, yeux très louches, maintenant redressés.

M. F. Leroy, Grasewald Hall, Nouvelle-Orléans, yeux très crochus ; maintenant redressés.

M. G. Meier, Jr, 9 rue Richelieu, yeux très crochus ; redressés, comme tous les cas ci-dessus en moins d'une minute, et sans douleur et sans chloroforme.

Les personnes susnommées qui toutes autorisé les Docteurs à publier leurs noms Des centaines d'autres qui ont été opérées pour le redressement des yeux avec le même résultat heureux, ont demandé que leurs noms ne parussent pas dans les journaux. Rappelez-vous que les Drs Hartman et Miller peuvent redresser n'importe quel œil croche ; ils en ont redressée des milliers avec des verres seulement Maintenant qu'ils ne resteront plus qu'une dizaine de jours ici, quel que soit votre mal, allez les consulter.

Catarrhe chronique.—M. J. J. Hes'ay, demeurant 174 rue du Camp, Nlle-Orléans, souffrait d'un catarrhe chronique, d'une bronchite et de l'asthme ; il était malade dans un état désespéré. Le Dr Hartman l'en a guéri.

Mme E. Kennan 96 rue Laurel, Nlle-Orléans, avait un catarrhe chronique qui lui occasionnait une névralgie faciale pendant aux nuits. Sa santé mortel n'avait autant souffert ; elle a été guérie par les Drs Hartman et Miller.

Mme E. K. (dont l'adresse sera livrée par le Dr. H.), avait un catarrhe chronique de la plus hideuse forme, provoquant chez elle des crampes d'estomac. Ses souffrances étaient intolérables et se faisaient sentir jour et nuit. Tous les médecins avaient échoué dans sa guérir, les docteurs Hartman et Miller y sont parvenus

M. Frédérick Bearman, de McComb City, Miss., avait un catarrhe chronique qui le rendait presque sourd ; les docteurs H. et M. l'ont guéri

M. W. B. Stokes, de Baton Rouge, Lne., avait un catarrhe chronique ; il était presque sourd. "Je suis beaucoup mieux, écrit-il, le dos, ne tousse plus et puis entendre le mouvement d'une montre à dix pieds."

Hémorrhoïdes—M. F. Brown, 409 rue Gravier, avait des hémorrhoïdes saignant extérieurement et intérieurement ; il souffrait beaucoup, ne pouvait pas travailler. Les Drs H. et M l'ont guéri.

Tumeurs—Mme C. Stratiman, de Covington, Lne, avait une grosse tumeur à l'abdomen depuis des années. Les Drs H. et M. la lui ont enlevée ; elle est bien malptemant.

Mme E. Zimmer, 377 1/2 rue Franklin, Nlle-Orléans, avait une grosse tumeur à la tête. Les deux oculistes l'ont extirpée

M. C. Oliver, 238 rue des Remparts, Nlle-Orléans, avait une immense tumeur fibreuse sur une jous. Les Drs H. et Miller la lui ont enlevée.

M. M. Sullivan, coin Jackson et Howard, Nlle-Orléans, avait devant l'oreille une tumeur. Les Drs H. et M. l'ont guérie complètement.

Cancer—M. J. E. Rooks, de Lismore, Lne, avait un cancer au nez, déclaré incurable. Les docteurs l'en ont guéri en une semaine ; la racine en ayant été extirpée les premiers quatre jours.

M. J Kearney, de la Nlle-Orléans, coin Taylor et Willow, avait un pied au cancer. Les Drs H. et M. l'ont guéri.

Bégaiement.—M. M. Doll, 93 rue Saint Peter, souffrait constamment du bégaiement depuis 6 ans. Sa, des meilleurs médecins de la ville n'avaient pu le soulager ; il était à l'article de la mort, Les Drs H. et M. l'ont guéri.

Ptosis.—M. C. Weller, de Memphis, Tenn., avait une paupière tombante toute sa vie ; il ne pouvait la relever qu'avec les doigts. Son cas était incurable, de l'avis des plus célèbres oculistes. Les Drs H. et M. l'ont opéré et guéri parfaitement.

Ankylose du genou—Mme K. Gooch, de Paincourtville, Lne, ne pouvait rien supporter de pesant sur son pied pendant dix neuf ans ; elle ne pouvait se mouvoir qu'à l'aide de béquilles. Tous les médecins et tous ses amis déclaraient son cas incurable. Les Drs H. et M. lui ont fait un appareil, aujourd'hui elle marche sans béquilles et canne et boite à peine. Elle rend just ce aux docteurs.

Ulcères chroniques—Mrs C., 406 rue St Louis, Nlle-Orléans, pendant des années a souffert de profonds ulcères à une jambe. Ses médecins voulaient la lui amputer. Les Drs H et M l'ont parfaitement guérie, et ont guéri un grand nombre de cas semblables. Tous ces cas se guérissent facilement.

Bégues—Trente cinq cas de bégaiement, les plus rebelles qui aient jamais été, et qui peuvent être cités par les Drs H et M, ont été guéris par eux. Tout bégue peut être guéri par eux.

AUX VOTANTS DE LA NLLE-ORLEANS.

La liste des candidats du PARTI DEMOCRATE CONSERVATEUR REGULIER a été promulguée et est soumise à vos suffrages. Les représentants du grand corps électoral qui le 22 mars dernier, a manifesté sa volonté par un choix honnête et libre, au moyen du scrutin, n'est pas jugé nécessaire de publier une adresse formelle, après avoir composé le ticket, ils se reposaient, pour le faire accepter et ratifier par le peuple, sur l'intelligence, l'intégrité et les aptitudes des candidats désignés par la Convention.

La petite coterie, qui s'est constituée de son propre chef et qui se représente rien si qui a donné naissance au "Ticket municipal des Citoyens et de la Démocratie de Paroisse" a jugé convenable et utile d'inaugurer contre nous une campagne d'imputations injurieuses et d'allégations d'un caractère impudentable. Nous contestons l'exactitude et le bien fondé de ces imputations, et nous sommes non adversaires de produire les preuves sur lesquelles elles se appuient et étant à la barre de l'opinion publique les candidats d'un grand parti politique.

Le ticket régulier n'a pas été formé en conclave secret les portes fermées, même sur représentants de la Presse, pas plus que la liste des candidats n'a été composée dans l'intérêt d'individus ou pour satisfaire des préférences particulières de comités constitués d'eux mêmes Ses principes étaient énoncés, ses candidats connus, la ligne de conduite de ces derniers comprise longtemps avant que le peuple se ne readit aux urnes armé de bulletin pour exprimer ses vœux. Sa convention se composait de toutes les classes de ses concitoyens—la ségrégant, l'industriel, l'homme de profession, l'artisan, l'ouvrier Examinez en la liste comparée à celle des tickets-épaves qui ont organisé l'opposition, et décidez par vous mêmes, lequel des deux tickets réunit mieux tous les éléments de l'industrie bonnête Sur le ticket régulier il ne se trouve le nom d'aucun individu qui ait jamais été accusé de peculats publics ou d'honneur duquel il ait jamais été porté atteinte Il ne défend les intérêts d'aucun monopole, il n'est composé sous égard aux sympathies que pouvaient inspirer des corporations favorisées

Ses réputations sont au dessus relevant les institutions qui dans l'anxieux attendent la composition du prochain Conseil municipal. Sa force ne dépend pas du parti Républicain et il ne sollicite ni l'appui ni l'appui des mécontentes de la mauvaise politique républicaine qui la paroisse Ses rangs datent ses sont pas des traîtres au parti qui les a élevés au pouvoir et qui ont pas, après avoir subi les faveurs répudié sa bannière pour trouver la préférence dans les rangs de l'opposition que leur avait refusée leur propre parti.

Sur quoi témoignage repose l'assertion faite que le parti régulier a mis le gouvernement municipal à la pâture ? Vous ne la pouvez pas. Les signataires de l'ADRESSE ont-ils l'histoire de leur propre vie ? Si ce sont les succès d'avoir rachetés le crédit de la municipalité et payé toutes les dettes honnêtement contractées alors l'ancienne cotterie ring rule ... mais ... ne ... ?

Mais en matière d'administration la démocratie régulière décline toute espèce de responsabilité. A l'abriété et au talent de l'Hon W J Behan est dû tout ce qu'il a pu honorer ou discréditer l'histoire administrative du gouvernement de ville qui a pu ... ? Si le mérite est à l'ordre du jour et que l'action de la justice est paralysée par la corruption ... ? Si les ... ?